

Un nouveau pôle entreprendre en Vals de Saintonge

lundi 17 juin 2024, par [lpe](#)

Vals de Saintonge Communauté, la Chambre du commerce et de l'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Charente-Maritime ainsi que l'Espace Régional d'Information de Proximité ont souhaité affirmer leur partenariat au travers d'un accueil commun : le Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge.

Cette mise en œuvre s'inscrit dans le cadre du projet de territoire des Vals de Saintonge, car il contribue à l'enjeu « ensemble mobilisons-nous pour produire des richesses » en amplifiant l'offre de services à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises.

L'ambition, structurer un accueil partagé pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets économiques, optimiser le traitement et le suivi des demandes.

Le spectre de l'accompagnement est extrêmement large : conseils, études de faisabilité, mises en relation, appuis aux demandes de subventions, suivis de gestion, recrutements, accompagnements dans les démarches de cessation d'activité, recherches de solutions foncières et immobilières, formalités d'entreprises...

Cet accueil mutualisé permet également d'accroître les offres de formations et événements sur le territoire et de mieux diffuser l'information en local.

Camille Arnaud et Géraldine Garraud vous accueillent tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, excepté le vendredi où le service ferme à 16h. Leur mission, vous orienter et organiser les prises de rendez-vous.

Des temps d'échange avec les conseillers sont bien entendu possibles en dehors de ces horaires pour faire face aux contraintes des créateurs.

Accueil du Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge

05 46 59 21 52

pole-entreprendre@valsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr/poleentreprendre

**Vous avez un projet de
création d'entreprise
en Poitou ou Charentes ?**

Suivez le guide !

